

Lancement du service Lovélo stationnement vélos, la nouvelle solution pour sécuriser son vélo

Chaque jour, en France, 1 vélo est volé par minute, soit 400 000 vélos par an. Ces statistiques font de la France le 4^{ème} pays d'Europe en terme de vol de vélos. Au travers de sa marque Lovélo, la Métropole Rouen Normandie a décidé de créer plusieurs services publics dédiés à la pratique du vélo. Le premier service déployé est Lovélo location longue durée, mis en place en septembre 2021. Ce service est une réussite avec 2 500 contrats de location de vélos en un peu plus d'un an. En décembre 2022, la Métropole a lancé son deuxième service : Lovélo stationnement, dédié au stationnement sécurisé des vélos.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Juliette Biville, Conseillère Métropolitaine déléguée aux modes actifs de déplacement : « La réussite de la transition vers les mobilités douces dépend de beaucoup de facteurs : tarifs, efficacité, accessibilité... et le confort et la sérénité ne sont pas à négliger. Les solutions de stationnement privées sont rares, onéreuses, et n'apportent pas toujours la sécurité nécessaire pour protéger son mode de transport. Nous avons souhaité accompagner les usagers en leur proposant un service accessible et pratique. Pour proposer une alternative crédible à la voiture individuelle, il faut mettre en place les bons outils ! »

Lovélo stationnement vélos : qu'est-ce que c'est ?

Le nouveau service de la Métropole Rouen Normandie vise à proposer un stationnement sécurisé, permettant aux habitants de garer leur vélo sur l'une des 300 places disponibles dans les parkings sécurisés du territoire.

Lovélo stationnement, ce sont des emplacements sécurisés :

- Dans l'espace public, par le biais de mobiliers 17 places ;
- Dans les parkings souterrains de la Métropole, notamment dans le centre-ville de Rouen et d'Elbeuf.

Déjà un large panel de parkings sécurisés !

Déjà trois parkings souterrains, et quatre parcs vélos reconnaissables à leur habillage en bois, sont installés, pour un total actuel de 170 places. Au cours de l'année 2023, de nouveaux parkings vélos automatisés seront déployés sur l'île Lacroix, dans le quartier Saint Sever, le quartier Saint Marc... Au final, ce sont 300 places sécurisées qui seront disponibles pour les cyclistes !



Plaine de la Ronce Isneauville



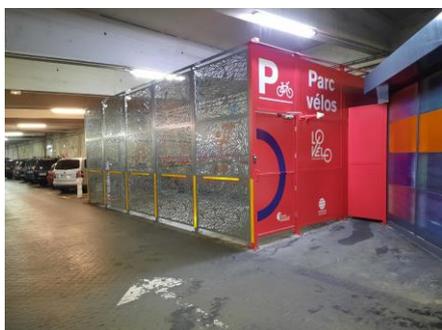
Hangar 107



Beaux Arts



Parking Vieux Marché



Parking Opéra



Parking Franklin

Au printemps... un parking à vélos automatisé !

Au printemps, une innovation française de parking hautement sécurisé, produit par le fournisseur la Ruche à Vélos, sera mis en service. Ce parking doté de 68 places sera entièrement automatisé. Il sera installé à proximité de l'avenue Jean Jaurès à Petit-Quevilly.

Lovélo stationnement vélos : modalités et tarifs

Pour bénéficier du service Lovélo stationnement vélos, les usagers peuvent soit s'abonner à l'année ou au mois, soit réserver et payer un ticket horaire pour une journée ou une demi-journée. Chaque abonnement ou ticket horaire permet d'accéder à une ou deux places dédiés dans un parking selon les tarifs suivants :

Prix par personne	Tarif plein en TTC
ABONNEMENT ANNUEL	
Abonnement annuel 1 place de stationnement vélo dans 1 parc vélo	40 €
Abonnement annuel 2 places de stationnement vélo dans 2 parcs vélo	70€
ABONNEMENT MENSUEL	
Abonnement mensuel 1 place de stationnement vélo dans 1 parc vélo	4 €
Abonnement mensuel 2 places de stationnement vélo dans 2 parcs vélo	7 €
TICKET HORAIRE	
Ticket horaire « journée »	1 €
Ticket horaire « demi-journée »	0,50 €
CARTE D'ACCÈS LOVELO	
Carte d'accès LOVELO stationnement	6 €

Pour réserver une place, il suffit de créer un compte sur le site internet : <https://portail.larucheavelos.fr/rouen> ou depuis l'application smartphone « LOVELO » et de choisir une formule d'abonnement en sélectionnant une place pour votre vélo et le parking souhaité.

L'accès au parc vélo s'effectuera soit avec un smartphone par l'intermédiaire de l'application dédiée, soit avec une carte Astuce ou une carte Atoumod. Une carte LOVÉLO stationnement pourra être commandée.

Stationnement à la demande : un parc vélos près de chez vous, c'est possible !

Si vous ne trouvez pas l'emplacement qui vous convient, faites-le nous savoir. Vous ne disposez pas de solution sécurisée pour stationner votre vélo à votre domicile ou à votre entreprise (qui compte moins de 20 salariés) ? Vous êtes éligible au dispositif de **stationnement à la demande**.

Déposez une demande depuis les applications du service. A partir de 2 demandes dans un rayon de 300m, votre dossier sera instruit dans un délai de 3 à 6 mois.

Depuis la création de ce dispositif, la Métropole a enregistré plus de 200 demandes, et déploiera déjà 10 abris de 6 places au cours du 1^{er} trimestre 2023.



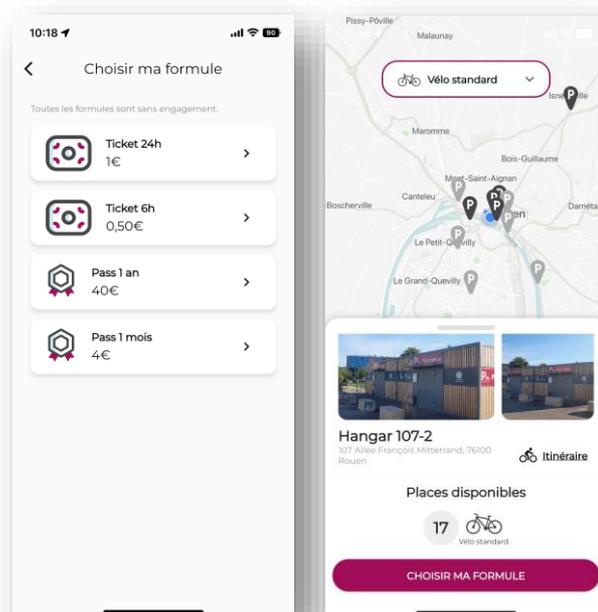
Je dépose ma demande de stationnement vélo

A partir de 2 demandes dans un rayon de 300m la Métropole réalise l'étude de faisabilité d'implantation

L'installation de l'abri vélo sera effective entre 3 et 6 mois

L'application Lovélo : simplicité et accessibilité !

Toutes les démarches relatives au stationnement vélo sont accessibles sur l'application Lovélo, disponible sur Apple App Store et sur le Google Play Store.



Contact presse Métropole Rouen Normandie :
justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr